



Municipalité  
de  
Vucherens

Au Conseil communal  
1509 Vucherens

Vucherens, le 1<sup>er</sup> mai 2023

k:\commun\1-administration générale\10.autorités\10.03.municipalité\10.03.03  
préavis\2023\06\_rapport de gestion 2022.docx

## Préavis municipal n°06/2023

### Rapport de gestion 2022

---

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 93c de la loi sur les communes (LC) la Municipalité vous soumet le rapport de gestion 2022 pour la commune de Vucherens.

### Introduction

Après les années 2020 et 2021 sévèrement impactées par le COVID-19, cette année 2022 a été marquée par l'apparition d'une nouvelle problématique liée à la situation politique et conjoncturelle européenne/mondiale : le risque de pénurie de gaz et/ou d'électricité.

La Confédération et le canton de Vaud ont pris des mesures pour minimiser l'impact de ces éventuelles restrictions ou blackout. Le Canton a activé l'EMCC (Etat major cantonal de conduite) et de nombreuses directives ont été données aux communes ce qui a généré passablement de travail et de frais en lien avec leurs applications : définition et équipement d'un point de rencontre d'urgence (PRU) dans le village, formation Polycom (moyen de communication en cas de coupure de la ligne de téléphone), référencement des points critiques de la Commune et établissement de la liste des mesures à prendre en cas de coupure, etc.

En parallèle de ces mesures spéciales, les activités normales d'une Commune ont continué. Ci-après, les commentaires des municipaux pour leurs dicastères respectifs :

# 1. Administration

## Autorités

### Municipalité

Syndic	Etienne Cherpillod
Vice-Syndic	Urbain Cherpillod jusqu'au 30 juin 2022 Frédérique Plasschaert Marengo dès le 1 <sup>er</sup> juillet 2022
Municipaux	Jean-François Perroud Valérie Hirt

Durant ses séances hebdomadaires, la Municipalité a géré les affaires de la Commune notamment les dossiers de police des constructions, de mise à l'enquête, des finances, de police, des transports, de la gestion de l'eau ainsi que ceux émanant des habitants. Par ailleurs, la Municipalité suit les dossiers venant du Canton et ceux traités dans le cadre des associations intercommunales.

### Les activités en quelques chiffres

- 39 séances de municipalité
- 6 permis de construire délivrés
- 4 permis d'habiter/d'utiliser délivrés
- 32 autorisations municipales délivrées pour constructions de minime importance, pose de panneaux solaires, abattage d'arbres, permis de fouille, etc.
- 3 demandes POCAMA (demande à la Police – pour manifestations)
- 3 demandes de naturalisation débutées/traitées en 2023
- 898 pages de courriers sortants/tout-ménages/etc.

### Préavis au Conseil communal

Le Conseil communal a voté les préavis suivants :

<b>Préavis 01/22</b>	Rapport sur les comptes 2021	<b>Approuvé</b> par le CC le 14.06.2022
<b>Préavis 02/22</b>	Rapport de gestion 2021	<b>Approuvé</b> par le CC le 14.06.2022
<b>Préavis 03/22</b>	Arrêté d'imposition pour l'année 2023	<b>Approuvé</b> par le CC le 11.10.2022
<b>Préavis 04/22</b>	Compléments au budget 2022	<b>Approuvé</b> par le CC le 11.10.2022
<b>Préavis 05/22</b>	Demande de crédit de CHF 45'000.00 pour couvrir les frais induits par la réalisation des mesures de prévention contre les inondations liées au ruissellement	<b>Approuvé</b> par le CC le 11.10.2022

<b>Préavis 06/22</b>	Demande de crédit d'étude de CHF 150'000.00 pour la rénovation de la maison communale à la rte du village 2	<b>Décision de non entrée en matière</b> par le CC le 06.12.2022
<b>Préavis 07/22</b>	Budget de fonctionnement pour l'année 2023	<b>Approuvé</b> par le CC le 06.12.2022
<b>Préavis 08/22</b>	Demande de crédit de CHF 85'000.00 pour le changement du prestataire informatique	<b>Approuvé</b> par le CC le 06.12.2022

## Personnel communal

La Municipalité a constaté une importante augmentation de la masse de travail au niveau de l'administration. Ce qui a généré des heures supplémentaires pour les employés du bureau. Différentes pistes ont été étudiées et des solutions ont pu être mises en place dès 2023.

L'arrangement de répartition de l'organisation du travail d'un employé communal entre Vulliens (40%) et Vucherens (60%) donne toujours satisfaction aux deux communes concernées.

## Transports

La Municipalité a effectué différentes démarches afin de créer un arrêt de bus provisoire en dessus du carrefour de la Bruvière afin que les enfants scolarisés au sein de l'Etablissement primaire et secondaire du Jorat aient plus de temps à midi pour manger à la maison. Cet arrêt sera mis en service au début de 2023.

Les lignes de bus desservant notre village sont :

- 10.362 Moudon – Epalinges, Croisette : desserte des arrêts Closy et Village,
- 10.365 Moudon – Forel – Savigny – Lausanne, Sallaz : desserte des arrêts Closy et Village,
- 10.366 Montpreveyres – Syens : desserte des arrêts de Village, Eglise et La Râpe.

## Informatique

En 2022, un audit de sécurité informatique a été réalisé à la grande satisfaction de la Municipalité. Afin de respecter les normes demandées, différentes adaptations ont dû être effectuées.

Durant l'année, plusieurs gros soucis avec le prestataire informatique ont été constatés, principalement lors du passage aux factures QR ainsi qu'avec le tarif des prestations de mise à jour. Afin de remédier à cela, plusieurs tentatives de discussions ont été entreprises sans succès. Partant de ce constat, la possibilité d'un changement de prestataire informatique a été analysée et validée par la Municipalité avant d'être proposée au Conseil communal via le préavis 08/2022 le 6 décembre 2022.

## 2. Finances

En 2022, le résultat final, après écritures de boucllement, dégage un excédent de revenus de CHF 265'460.57. Le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 73'409.-.

## Taux d'imposition

Pour 2022, le taux d'imposition est resté à 77% du taux de base cantonal.

## Résultats de l'exercice 2022

Excédent de revenu de CHF 265'460.57.

## Investissements

En 2022, des investissements ont été effectués pour un montant de	CHF 59'881.40
• Routes/ruissellement : Crédit d'étude pour les mesures de prévention	CHF 8'741.45
• Eclairage public : Achat des têtes de luminaire LED pour la RC636	CHF 13'441.40
• Eclairage public : Mise sous terre ligne électrique & rempl. 7 mâts	CHF 37'698.55

## 3. Domaines, forêts et bâtiments

### Bâtiments

Pour suivre les recommandations du Conseil fédéral en matière d'économie d'énergie, la température a été réduite dans les bâtiments communaux. De plus, l'éclairage externe de la chapelle ainsi que du pilier public a été coupé durant plusieurs mois.

### Restaurant 3CH

La porte menant à la terrasse du restaurant a été changée et la citerne à mazout révisée en fin d'année 2022.

### Salle communale

Le four a été remplacé et la lumière « automatique » a été installée dans les escaliers menant à l'abri PC.

### Collège

Le chauffage, le chauffe-eau et les panneaux solaires ont été révisés.

### Maison Lorini/communale

En décembre 2022, le Conseil communal a refusé d'entrer en matière concernant la demande d'autorisation pour le crédit d'étude en lien avec la transformation du bâtiment (préavis 06/22).

## 4. Travaux

### Service technique (STI)

Comme l'an dernier, la collaboration avec l'AISTBV est toujours appréciée et nécessaire à la gestion des dossiers de construction. En effet, les règles à respecter et les demandes des habitants sont de plus en plus complexes, les compétences de l'AISTBV sont devenues indispensables.

### Routes

Des travaux de réparation de fissures ont été effectués sur les routes communales durant l'été. Concernant les problèmes de ruissellement, des solutions ont été proposées aux personnes concernées. Les travaux débuteront au printemps 2023.

Acquisition d'une nouvelle débroussaieuse et de divers matériels pour le service voirie.

## **Assainissement**

Divers curages et passages caméra dans les conduites d'eaux claires ont été effectués dans les secteurs Chemin des Laviaux, Chemin de Planche Nardin et la zone comprise entre la Route du Village et l'ancien stand de tir.

Une conduite d'eaux claires, reliant le Chemin des Laviaux et la Route de Carrouge, a été remise en état sur environ 30 mètres suite à divers effondrements liés à la nature du terrain et à la vétusté de la conduite.

Un contrôle général du village par enfumage des raccordements eaux claires-eaux usées a été effectué dans le but d'identifier les erreurs de mise en séparatif. L'objectif étant de faire supprimer l'apport d'eaux parasites dans les conduites d'eaux usées.

Durant cette année écoulée, divers regards et couvercles eaux claires-eaux usées ont également été remis en état.

## **5. Instruction publique et cultes**

### **Ecole**

Le 30 juin 2022 a été le dernier jour d'utilisation de la salle de classe au collège de Vucherens ceci après plus de 200 ans d'enseignement scolaire à Vucherens. Une cérémonie officielle avec la participation d'anciens enseignants, des élèves et de la Municipalité a eu lieu accompagnée de divers chants et production d'une pièce de théâtre.

La continuité de l'école obligatoire pour les enfants de Vucherens est donc à Carrouge, avec l'ouverture du Collège Gustave Roud le 22 août 2022 et son inauguration officielle le 1<sup>er</sup> octobre 2022 avec une très grande participation des habitants du Jorat.

## **6. Police**

### **Contrôle des habitants**

En 2022, la population de Vucherens a passé de 623 habitants en début d'année à 638 en fin d'année.

### **Cimetière**

Nous avons organisé une désaffectation de lignes de tombes anciennes qui sera réalisée en 2023.

### **Recensement des entreprises**

Conformément à l'article 7c al 1 de la LEAE, la commune de Vucherens tient à jour un registre des entreprises/commerces/raisons individuelles et associations exerçant une activité lucrative à Vucherens. Fin 2022, 48 entités étaient inscrites dont :

- 5 associations,
- 21 raisons individuelles, sociétés simples, société en nom collectif,
- 12 sociétés à responsabilité limitée,
- 10 sociétés anonymes.

## 7. Affaires sociales

Nous avons mis en place des changements demandés par le Canton tel que l'aide pour les personnes âgées ou en situation de handicap (ramassage des déchets, votation).

## 8. Services industriels

### Service des Eaux

Deux bornes hydrantes ont été déplacées à la Route du Village et à la Route de Carrouge.

Trois fuites ont été détectées et réparées sur une même conduite dans le secteur de Sarandin.

Dans chacune des trois STAP, un appareil de mesure de la turbidité a été installé, dans le but de garantir un fonctionnement optimal des systèmes de désinfection UV.

Durant cette année écoulée :

- 22'778 m<sup>3</sup> d'eau ont été vendus à l'AIEJ,
- 1'930 m<sup>3</sup> d'eau ont été achetés à l'AIEJ,
- 40'450 m<sup>3</sup> d'eau ont été vendus aux consommateurs de la commune de Vucherens.

### Eclairage public

Le long de la Route de Moudon, de nouveaux mâts équipés de têtes de luminaires LED ont été installés et alimentés en souterrain.

Le long de la Route de Carrouge, les anciennes têtes de luminaires ont été remplacées par de nouvelles de technologie LED.

Un système d'éclairage intelligent a été posé sur le dispositif d'éclairage dans la zone Route de Carrouge et Route Moudon.

Durant cette année écoulée, un mat accidenté a en outre été remplacé à la Route du village.

### Energie renouvelable

De plus en plus de propriétaires mettent en place des actions visant à économiser l'énergie (panneaux solaires, PAC ou autres). Les demandes de subventions sont donc de plus en plus nombreuses.

## Conclusion

La Municipalité remercie les quatre employés de la commune pour leur très bon travail et leur disponibilité au service des habitants de la Commune qui augmentent à un rythme régulier depuis plusieurs années.

Plusieurs gros dossiers sont en cours ou sur la table de la Municipalité et donneront de futurs débats et discussions au Conseil communal. Que les futurs investissements dans la Commune soient le signe d'un bel avenir pour les Chouettes.

## Décision

En conclusion, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, nous vous demandons de bien vouloir prendre la décision suivante :

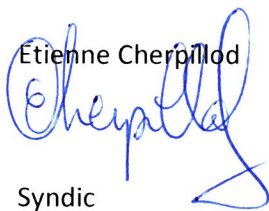
**Le Conseil communal de Vucherens,**

- **vu le préavis municipal n° 06/2023,**
- **ouï le rapport de la Commission de gestion,**
- **considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour de la présente séance,**

**décide**

- **d'accepter le rapport de gestion de la Municipalité tel que présenté.**

Adopté en séance de Municipalité le 1<sup>er</sup> mai 2023

Etienne Cherpillod  
  
Syndic

Au nom de la Municipalité



Noémie Steiger  
  
Secrétaire

Municipaux responsables : Monsieur Etienne Cherpillod et Madame Valérie Hirt